

Université Grenoble Alpes (UGA)



Réponse au président de l'UGA

Contexte

Le 29 avril 2026, le président de l'Université Grenoble Alpes, Yassine Lakhnech, envoyait un mail à l'ensemble des personnels intitulé : « Information sur le climat démocratique à l'UGA ».

Il y reproche aux élu·es de la liste UGA en commun : « *Des échanges dont le ton, à plusieurs reprises lors de séances de conseil, a conduit des représentants d'organisations syndicales à quitter la séance. Une instance de gouvernance doit être un espace de débat, non d'intimidation* ».

Ces élu·es ont répondu sur leur site, en demandant un droit de réponse qu'elles et ils n'ont à ce jour pas obtenu de la présidence :

<https://ugaencommun.fr/droit-de-reponse-au-message-du-president-de-luga-concernant-uga-en-commun-2829/>

Si la CGT déplore elle aussi le climat délétère actuel au sein des instances, avec des conséquences néfastes pour l'établissement, ses personnels et ses étudiant·es, elle en tire une analyse quelque peu différente de celle du Président.

La CGT refuse d'être instrumentalisée pour servir l'agenda du Président

Si nous nous exprimons aujourd'hui, c'est qu'à notre connaissance, ces dernières semaines, seul·es des élu·es CGT ont quitté la séance lors du dernier CA, et lors de la dernière F3SCT. Or, les élu·es CGT n'ont pas quitté ces instances du fait de comportements des élu·es UGA en commun.

Pour nous, le principal responsable de cette ambiance est le président de l'université lui-même, ainsi que son équipe et ses soutiens, qui laissent faire ou qui suivent malheureusement parfois son exemple ou ses méthodes.

Nous avons été témoins et victimes de comportements que nous jugeons inappropriés et autoritaires du président (agressivité, manque de respect, cris, attaques personnelles, propos dénigrants et humiliants, parole coupée, accusations de manipulation, de « *prendre en otage* » des instances, d'irrationalité, d'utiliser la discussion sur tel ou tel sujet « *à d'autres fins* », injonctions à se taire et à ne pas le contredire, de « *rester à [sa] place* », gestuelles agressives, index pointé, etc...). Pour nous, cette attitude lui permet de couper court à toute discussion sur les sujets qui semblent le déranger, et au final nous n'avons pas les réponses aux questions posées par les personnels. Il est rare que nous quittions une séance, cependant, lorsque nous considérons que les choses vont au-delà de ce qui est acceptable sur un lieu de travail, nous le disons, et parfois nous partons.

Nous avons aussi été alertés par des collègues, choqué·es par les comportements ressentis comme agressifs du président, principalement envers des femmes, y compris en dehors de ces instances. Plusieurs alertes provenant de différents personnels et organisations ont été envoyées au rectorat et au ministère, et une enquête administrative a été déclenchée.

Enquête administrative

Entre juin 2025 et avril 2026 une enquête administrative visant le président de l'UGA a ainsi eu lieu. Cette enquête administrative a été diligentée par le rectorat de la région académique Auvergne Rhône Alpes.

Dans le cadre de cette enquête, des personnels ont pu apporter de nombreux documents et témoignages alertant sur les comportements que nous estimons inappropriés de la part du président ou de son équipe ou ses soutiens, ainsi que sur plusieurs dysfonctionnements de son administration, qui est sous son autorité et sous sa responsabilité.

- comportements inappropriés et agressifs
- utilisation de stéréotypes de genre ouvertement hostiles, avec des conséquences sur la santé des femmes ciblées
- caractère répétitif de ces comportements inappropriés
- atteintes aux libertés syndicales
- violation du secret médical
- dysfonctionnements du dispositif de lutte contre les violences sexistes, sexuelles, la discrimination et le harcèlement
- incapacité du président à reconnaître ce qui pose problème et à présenter des excuses, même lorsque les faits ont eu lieu en public et ont choqué de nombreux personnels
- altération de la sincérité du scrutin, avec annulation des élections par le tribunal administratif

Nous communiquons aujourd'hui à ce sujet pour répondre aux accusations portées par le président, d'une manière que nous trouvons particulièrement injuste, et encore une fois pour ne pas laisser l'action des élu·es CGT instrumentalisée. Mais toutes les preuves, documents et témoignages ont été transmis aux enquêteur·ices, et, comme nous l'avions annoncé au début du mandat, enregistrés et mis à disposition des instances représentatives (notamment par le biais du registre Santé Sécurité au Travail).

Ces dysfonctionnements et pratiques génèrent une double peine pour les agent·es victimes, les obligeant à un vrai parcours du combattant ou de la combattante, bien souvent, pour simplement faire respecter leurs droits.

Ces pratiques ont des conséquences extrêmement nocives sur la santé des personnels et sur le fonctionnement de l'établissement. Les violences, et notamment les violences sexistes, ne sont pas une modalité acceptable de gouvernance ni de « dialogue social ». À cela s'ajoute des problèmes déontologiques et un manque de transparence vis-à-vis des instances (dernier exemple avec les financements Idex, mais aussi sur les frais d'infrastructures des laboratoires).

Nous tenons à affirmer notre soutien aux victimes et à celles et ceux qui ont osé signaler les faits, malgré les difficultés rencontrées.

Nous déplorons que d'autres préfèrent cautionner ou banaliser ces agissements. Ou pire encore, nier la parole des victimes et refuser de respecter leurs droits. Nous comprenons la sidération et la peur, notamment la peur des représailles. Cependant, lorsque les personnes en responsabilité refusent d'agir, les violences se poursuivent et font de nouvelles victimes.

Nous demandons à la rectrice et aux autorités concernées de prendre les mesures nécessaires, pour protéger l'établissement, ses personnels et ses étudiant·es. Nous attendons aussi des mesures pour les victimes, trop souvent oubliées lors de ces procédures. Elles doivent obtenir protection et réparation. Les lanceurs et lanceuses d'alerte doivent aussi être protégé·es comme le prévoit la réglementation.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles et contre le harcèlement et la discrimination doit aller au-delà des slogans et des affichages, nous attendons des actes.

Quelles que soient les décisions prises par nos institutions, la CGT continuera de dénoncer et de lutter contre ces pratiques abusives. Lorsque les institutions sont défaillantes, il est d'autant plus important de réaffirmer nos valeurs, de liberté, d'égalité, de défense des droits fondamentaux, de solidarité et de transformation sociale et de nous placer du bon côté de l'histoire.

Nous voulons gagner le respect et l'égalité, au travail comme dans la vie. Nous n'avons pas à nous faire crier dessus et à subir des violences, ni dans nos foyers, ni dans la rue, et certainement pas au travail !